CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E48609** **VALABLE JUSQU'AU** **02/11/2027**

ÉDITÉ LE 27/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1986

Raison sociale : SARL J ET D TASTET

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 16/09/2024

Capital : 100 000

50 ROUTE DE SAUBAGNACQ
40100 DAX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DAX 86 B 139

Siret : 338 328 552 00017

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 7105767

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 307839161803

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 307839162002

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 05 58 74 15 94 **Fax :**

Portable : 07 86 24 24 84

Responsabilité légale :
TASTET DENIS GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Site Internet :

E-mail : sarl.tastet.jd@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 470 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	5	08/10/2026
3111	Tuiles canal (Technicité courante)		08/10/2026
3141	Eléments accessoires de couverture		08/10/2026
3181 PROB	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		08/10/2026
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/10/2026 11:27

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.